

Les citoyens demandent le respect du TNP par la France et par le Royaume-Uni

Ce 6 février 2021, des lanceurs d’alerte du ‘Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l’abolition des armes nucléaires’ ont manifesté place Darcy à Dijon. Trois d’entre eux étaient habillés en costumes des frères Dalton, pour dénoncer le [procès](#) auquel ils sont attraités : ils se sont introduits sans la moindre violence le 9 juillet en voiture dans une zone d’accès libre du site du CEA-Valduc à 40 km de Dijon, qui assure la maintenance et le ‘perfectionnement’ des 290 armes nucléaires françaises, et y ont déployé une banderole appelant à la reconversion du site à des activités civiles.

Ce procès, initialement fixé le 12 février 2021 au Tribunal correctionnel de Dijon, a été reporté ultérieurement (à une date qui sera fixée le 12 février).

L’humour des trois bagnards envers les poursuites du Parquet ne remet pas en cause la confiance des trois prévenus envers la Justice de leur pays, mais ce procès correctionnel sera l’occasion d’évoquer devant l’autorité judiciaire le non-respect par la France de ses engagements internationaux.



L'accord de coopération militaire Teutatès en violation de l'article 6 du TNP

[Le Traité de non-prolifération \(TNP\)](#) auquel la France a adhéré seulement en 1992, 22 ans après son entrée en vigueur, stipule : « *Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.* » Or la France viole allègrement depuis bientôt 30 ans ses engagements en modernisant ses armes de destruction massive : [missiles balistiques intercontinentaux M-51](#) (plus de 6 000 km de portée) remplaçant les missiles M-45 (4 000 km de portée), missile de [croisière ASMP-A](#) (Air Sol Moyenne Portée Amélioré) emportés par les ‘Rafale’, programmes de simulation d’explosions nucléaires ‘[Laser Mégajoule](#)’ au Barp, programme ‘[Epure](#)’ au C.E.A. de Valduc dans le cadre du traité franco-britannique Teutatès.

Dans une lettre du [1^{er} février 2021](#) adressée au Président de la République française, l’association britannique [Trident Ploughshares](#) exprime son « *opposition résolue au Traité Teutatès par lequel le Royaume-Uni et la France, sans débat public, se sont engagés dans une coopération nucléaire militaire ruineuse et immorale, d'une manière directement contraire aux dispositions du TNP, dont les deux pays sont pourtant signataires* ». Les objectifs du programme Teutatès sont clairement énoncés dans un document concernant le programme de simulation ‘Epure’, que le CEA a réalisé à l’occasion du dixième anniversaire de la signature du Traité : « *[Notre] coopération en matière de nucléaire de défense permet à nos deux pays de préserver sur le long terme leurs capacités hydrodynamiques et les technologies associées* ».

La France et le Royaume-Uni sont les pays dotés d'armes nucléaires les mieux placés pour saisir l'initiative et tirer parti des opportunités morales, politiques et diplomatiques qu'offre le 'Traité sur l'interdiction des armes nucléaires' ([TIAN](#)) devenue la norme du droit internationale depuis le 22 janvier 2021. On prétend souvent que la possession d'armes nucléaires assure le "statut" de nos deux pays dans un monde où notre prééminence historique s'est estompée, et dans lequel nous ne sommes plus que des puissances de rang intermédiaire. Nous affirmons au contraire que nos deux pays doivent montrer la voie en tant que pays dotés d'armes nucléaires adhérant au TIAN, et s'engager à réduire puis à éliminer leurs arsenaux. Notre leadership moral et notre influence dans le monde s'en trouveront rehaussés. Les pays ayant voté le TIAN - les deux tiers des pays de cette planète - salueront cette initiative dans la construction d'un monde meilleur et plus sûr.

Le programme britannique 'Trident' lui aussi contesté

Ce changement de cap des deux pays est d'autant plus opportun qu'une grande majorité de Français est favorable à la signature du TIAN et que 'Trident', le système de dissuasion nucléaire du Royaume-Uni, composé de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engin (SNLE) est [de plus en plus contesté](#). Le processus de reconduction du système de dissuasion est semé d'incertitudes politiques et financières. La nécessité stratégique pour le Royaume Uni de posséder l'arme nucléaire est décriée, et sa capacité à financer cette arme est aussi fortement remise en question.



Nos demandes

- Adhésion de la France au TIAN,
- Respect par la France de ses engagements dans le cadre de l'article 6 du TNP.
- Reconversion progressive des centres CEA-DAM (Direction des applications militaires) à des activités civiles, notamment à Valduc, la reconversion étant d'autant moins difficile qu'elle sera anticipée et que le CEA a maintenant dans ses attributions les énergies alternatives.
- Réorientation rapide des dépenses du nucléaire militaire vers des objectifs d'utilité publique.

Comment les citoyens peuvent soutenir le TIAN ?

- Écrivez à votre Maire, afin que votre commune signe [l'Appel des villes](#) d'ICAN pour le désarmement nucléaire, à votre député et sénateur pour que la France ratifie le TIAN.
- Participez aux vigies citoyennes à Dijon ou Valduc, à Paris et ailleurs.
- Questionnez votre banque sur son financement de la bombe atomique, et n'hésitez pas à changer pour une banque éthique, grâce au [guide éco-citoyen "Choisis ta banque !"](#) sur le site des Amis de la Terre.
- Intéressez-vous aux [armes nucléaires](#), aux questions de sécurité internationale et de [défense de la démocratie](#).

Les vigies et actions non-violentes menées par le 'Collectif Bourgogne Franche Comté pour l'abolition des armes nucléaires' s'inscrivent dans le cadre d' [ICAN](#), 'Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires' (*International Campaign to Abolish Nuclear Weapons*), prix Nobel de la paix 2017, et dans la suite des précédentes victoires de l'ONU : interdiction des armes biologiques (1972), des armes chimiques (1993), des mines antipersonnel (1997), et des bombes à sous-munitions (2008).

Le collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires
<http://abolitiondesarmesnucleaires.org> - abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr - 06 14 24 86 96 ■